

Procès Verbal : Assemblée Générale Ordinaire

3 Juin 2023

Présents :

Pour les clubs : A. Lemasson (ABCD01), T. Delavière (SGB01), R. Lebeault (AB3R), C. Passinge (ABCD01), C. Barrere (AB3R), D. Bredy (BDCC01)

Pour le CODEP01 : Antoine CHARBONNET (Salarié du Codep), Nicolas NOLIN (Trésorier), Michaël GUINCHARD (Secrétaire), Frédéric PICHARD (Président),

Lieu : Salle n°5 RDC, Maison des sociétés, Rue Colbert, 01500 Ambérieu-en-Bugey

Début de réunion : 10h00

Fin de réunion : 12h00

Ordre du jour :

- 1) Bilan moral
- 2) Bilan financier
- 3) Elections des membres du CA

L'assemblée générale ordinaire de la saison 2022 / 2023 du Comité Départemental de l'Ain de Badminton débute par un mot d'accueil du Président F. Pichard qui remercie chaleureusement les participants de l'assemblée générale.

Bilan Moral (Michael Guinchard)

Le bilan moral débute par un rapide historique du CODEP ainsi qu'une présentation de la structure organisationnelle. Les missions du CODEP sont rappelées lors de ce bilan. Michael présente aussi les différentes capacités humaines à disposition du comité pour répondre à ses missions.

Le projet d'Olympiade défini par les anciens élus avant la crise sanitaire du Covid est aussi rappelé et l'évolution du nombre de licenciés des 10 dernières années est aussi présentée. Il est à noter que le nombre de licenciés dans l'Ain est revenu quasiment à la situation avant Covid.

Les actions menées lors de la saison 2022/2023 sont présentées. On notera plus particulièrement :

- Des actions administratives et financières pour stabiliser la situation et pérenniser les emplois et les finances du Codep ;
- Des échanges réguliers avec les clubs ont été mis en place pour reconstruire la situation pré-covid
- Réforme Interclubs Départementaux Jeunes
- Réforme Circuit Départemental Jeune
- Aménagement des stages de l'Équipe Départementale Jeune
- Accompagnements sportifs avec l'EDJ sur le Championnat Régional Jeune et les 3 étapes du Circuit Interrégional Jeunes.

- Formations : formation GEO (4 inscrits), formation MODEF (7 inscrits), formation AB1 (4 inscrits)
- Stages : 2 stages à l'été 2022 (18 + 16 inscrits) + 3 stages EDJ pendant les petites vacances (23 jeunes différents concernés)
- Préparation Stages Adultes (Eté 2023)
- Remise en place Interclubs loisirs en semaine (8 équipes sur deux bassins, environ 80 participants) (Action : Raphaël)

Le bilan moral est accepté à l'unanimité par l'assemblée

Bilan Financier (Nicolas Nolin)

Avant d'entrée dans les détails des résultats financiers, Nicolas Nolin présente les actions menées cette saison au niveau de la comptabilité, notamment :

- La migration du logiciel comptable.
- Construction d'un plan comptable d'urgence suite à l'analytique sur les différents produits du CODEP.
- Mise en place d'un calendrier pour appréhender les diverses tâches à réaliser en temps (Subventions, Médecine du travail, adhésions...).

Les détails de l'exercice comptable de la saison 2022/2023 sont présentés à l'assemblée avec pour chaque catégorie une comparaison avec le prévisionnel.. Le détail du résultat financier est disponible en pièce jointe de ce document.

Le comité termine la saison avec un bilan négatif de -9751,89 €.

Le solde des comptes au 30 Mai 2023 était de :

- Compte courant : 1203,04€ €
- Compte épargne : 10880,12€
- Compte Badnet : 331,50€

Le trésorier propose à l'assemblée des actions qui permettront sur plusieurs saisons de revenir à l'équilibre financier.

Il est proposé pour la saison 2023/2024 les actions suivantes :

- Pas de renouvellement du contrat avec la société UPB (Comptabilité) pour réaliser des économies ;
- Le Codep devra assumer une charge salariale plus importante suite à l'avenant dans la CCNS;
- Proposition d'augmentation du coût des compétitions TDJ/Promobad de 5€ à 10€;
- Les prix des formations seront homogénéisés; le coût journalier pour une formation sera de 100€, exemple l'AB1 pour 4Jrs sera de 400€ le GEO pour 1jrs sera de 100€;

Le bilan financier et les propositions sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée

Elections des membres du CA

L'assemblée générale est informée que Michael Guinchard et Gildas Laforet ne souhaitent plus être élus du comité. Romain Lebeault et Christophe Barrière se proposent pour entrer au comité.

L'élection de Romain Lebeault et Christophe Barrière au comité est acceptée à l'unanimité par l'assemblée

L'assemblée générale est clôturée à 12h00.



F. PICHARD, le 13 Juillet 2023

Pièces jointes :

- Document powerpoint support à l'AG ;
- Bilan Comptable saison 2022/2023
- Budget Prévisionnel 2023/2024